

**Rapport sur préavis municipal n°24/2019 du conseil communal du 11 juin 2019.**

*Commission Route communale*

*Présidente Nicole Oulevay*

*Membres Cédric Martin, Claude-Alain Bugnon*

*Suppléante : Maryline Pantet*

**Objet Réfection de la route DP 65 sise derrière l'ancien restaurant**

La commission s'est réunie le lundi 21 janvier 2019 en salle de municipalité avec Madame Sandra Balmer municipale des routes et M. Jean-Pascal Rochat vice-syndic. Puis une seconde fois le 3 juin 2019 en présence de Madame Sandra Balmer Municipale des routes et M. Thierry Salzmänn Syndic.

Lors de notre première séance les municipaux présents ont expliqué les problèmes récurrents qu'ils y avaient sur cette route communale. M. Jean Pascal Rochat explique que les caves du bâtiment des Pies ont été inondées lors de fortes pluies en 2018, et qu'une conduite d'eau a cédé le 20 décembre dernier. De plus, cette route n'a que très peu de canalisations ou grilles de récupération des eaux de surfaces, ce qui engendre des problèmes d'infiltrations sur le bâtiment des Pies.

Le projet présenté par le bureau de géomètre DTP SA à Orbe prend en compte les aspects relevés par les municipaux (réfection complète des canalisations existantes (eau, et eaux claires), sondages des canalisations existantes à revoir (bourse des pauvres), raccordement des eaux claires de surface, ajout de grilles, installation d'un candélabre avec alimentation électrique). La Commune de Bavois a également pris contact avec les propriétaires fonciers voisins afin de les avertir des démarches en cours, et proposer de refaire les revêtements bitumineux sur leur parcelle.

Une offre pour les travaux nous a été présentée lors de cette rencontre du 21 janvier. Lors de notre seconde séance, Madame Balmer nous a expliqué que la Commune était dans l'attente de 2 autres offres pour la réfection de cette route. De plus, l'ajout d'un drainage sera mis en place entre la bourse des pauvres et le pied de la façade du bâtiment des Pies pour pouvoir drainer de manière adéquate le bâtiment des Pies qui se trouve directement dans la molasse.

Le projet semble cohérent sur le fond et la forme, Il s'agit d'une rue très peu fréquentée et la commission s'est tout de même demandé s'il était obligatoire de refaire la totalité de cette route alors que très peu de trafic y circule. Il est clair qu'il n'est pas envisageable que les caves du bâtiment des Pies soient à nouveau inondées, ou que ce dernier soit sujet à des infiltrations en sous-sol. Le fait d'ajouter un drainage est une excellente chose.

De ce fait et selon les explications claires et précises transmises par la municipalité, la commission estime que les travaux sont nécessaires et que ces travaux doivent prendre en considération le bâtiment de la bourse des pauvres pour que ce bâtiment ou la parcelle en question soit bien raccordé et alimenté par tous les différents services (eau, épuration, eaux claires, multimédia, électricité).

Pour conclure, la commission propose d'autoriser les travaux de réfection du DP 65 et laisse soin à la commission de gestion finance d'accorder le crédit de fr. 130'000.- par le biais d'un emprunt, comme présenté sur l'objet à préavis.

Pour la commission, le 04 juin 2019.

**Nicole Oulevay**



**Cédric Martin**



**Maryline Pantet**

